



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-06**

Luminaire avec ballast électronique sur un dispositif d'éclairage

1. Secteur d'application

Bâtiment tertiaire : locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle.

2. Dénomination

Installation d'un luminaire avec ballast électronique sur un dispositif d'éclairage artificiel intérieur équipé de tube(s) fluorescent(s).

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Sans objet.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant unitaire en kWh cumac / tube			
Branche d'activité	Puissance d'un tube		
	18 W	36 W	58 W
Bureaux Hôtellerie – Restauration	110	220	340
Enseignement	80	160	250
Commerces	130	270	430
Santé	240	490	760